

L'Écho Québriacois

COMMUNE
de
QUÉBRIAC



Juillet 2006

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES - N° 09

Ebénisterie BERHAULT Didier
Fabricant



Meubles tous styles
Agencement Cuisines & Salles de bains

" Malnoë " 35190 QUÉBRIAC
Tél. 02 99 23 08 62 - Port. 06 78 24 66 93

Imp. Médaprint - 35190 TINTÉRIAC

Claude DUHAMELLE
Travaux Publics
35190 QUÉBRIAC

Terrassement, Empierrement, Drainage
Assainissement autonome,
Raccordement tout à l'égout
Raccordement de vos réseaux EDF, GDF, PTT, AEP
Nettoyage de vos terrains (avec gyrobroyeur)
Location Tractopelle, Pelle à pneus, Mini-pelle et BRH

Tél. 02 99 68 12 94 - Port. 06 03 37 84 41
Fax 02 99 23 00 89

Siret : 422 745 976 00015 - APE 451B

 **Taxi 7j/7**
Lebreton Sylvie

ALLO TAXI 06 24 37 66 05

Bureau 02 99 45 25 98
TOUTES DISTANCES
TRANSPORT MEDICAL ASSIS
AGRÉÉ TOUTES CAISSES
Hospitalisation Entrées - Sorties
Consultations - Traitements - etc
Aéroport - Gare - Soirée...



COMMUNE DE STATIONNEMENT
35190 LA CHAPELLE AUX FILTZMÉENS

ELECTRICITE GENERALE

Olivier LEBRETON

NEUF & RENOVATION

CHAUFFAGE - DOMOTIQUE CONFORT - VMC
ASPIRATION CENTRALISÉE - ISOLATION
REMISE EN CONFORMITÉ
DÉPANNAGES - MOTORISATION DE PORTAILS

La Pivaudière - 35190 QUEBRIAC
Tél./Fax 02 99 68 06 74
Port. 06 62 50 26 95



SOMMAIRE

Page 3 Le mot
du Maire

Pages 4 à 11 Séances
du Conseil
Municipal

Page 12 L'info eau

Pages 13 à 15 Vie sociale
Vie Communale

Pages 16 à 23 Vie
associative

Le second semestre de l'année 2006 va enfin voir aboutir la concrétisation des projets en cours d'étude depuis quelques années. D'autres chantiers démarreront à partir de l'automne prochain et se poursuivront durant l'année 2007.

La bibliothèque en travaux depuis quelques mois devrait ouvrir ses portes au public à la fin de l'année.

Le local technique jouxtant les vestiaires du terrain de football est en cours de construction et sera opérationnel au mois de novembre prochain.

L'atelier communal situé sur le site de la Nouasse est au stade des travaux de fondation.

Le parking de 70 places qui desservira à la fois l'école (le parking actuel devenant une cour et réserve foncière), le terrain de football, le cimetière et l'espace commercial, est programmé pour un début de travaux dans les prochaines semaines.

Le local commercial dont le maître d'ouvrage est la Communauté de Communes Bretagne Romantique est en cours de planification pour sa construction. Le permis de construire étant accordé et les marchés sont conclus avec les entreprises.

Ces chantiers étant situés dans le même secteur géographique, avec le déplacement des engins de chantier, il convient d'être prudent et vigilant lorsqu'on circule en voiture et que l'on accompagne les enfants à l'école. Toutes les mesures de sécurité sont mises en œuvre par les entreprises pour limiter les risques et les nuisances, mais cela ne doit pas pour autant nous empêcher d'être attentif.

Je vous souhaite un agréable été.

**Le Maire,
Jean-Claude GOUPIL**

A noter :

A partir du 15 juillet, les documents du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont consultables en Mairie.



Séance du 25 novembre 2005

En début de séance, Monsieur le Maire propose de rendre hommage à François LAUNAY, conseiller municipal, décédé le 9 novembre 2005. Le conseil municipal observe une minute de silence.

■ CONSTRUCTION D'UN LOCAL TECHNIQUE (TERRAIN DE FOOTBALL) APPROBATION DES DEVIS DE TRAVAUX

Il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

		Montant HT	Montant TTC
Maçonnerie	SARL PEUVREL	9252.50	11065.99
Ravalement	(La Chapelle aux Filtzméens)		
Charpente	SARL MAIGNE (Québriac)	1340,00	1602.64
Couverture	SARL ART du TOIT (St Domineuc)	2239.55	2678.50
Menuiserie	SARL MAIGNE (Québriac)	437.00	522.65
Electricité	LEBRETON (Québriac)	843.00	1008.23
		14112.05	16878.01

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Monsieur Alain MAIGNE quitte la salle et ne prend pas part au vote), approuve les propositions précitées.

■ CONSTRUCTION D'UN ATELIER COMMUNAL ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

Dans le cadre du projet de construction d'un atelier communal, Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition de la société GéoSis (Saint-Grégoire) pour la réalisation d'une étude géotechnique.

L'étude géotechnique sera réalisée sur la base de 4 sondages de 5 mètres de profondeur avec 3 essais pressiométriques par sondage.

Le montant de l'offre de prix s'élève à 1 522,00 Euros HT soit 1 820,31 Euros TTC.

■ CONSTRUCTION D'UN ATELIER COMMUNAL APPROBATION DU CONTRAT DE COORDONNATEUR DE SÉCURITÉ

Monsieur Francis LENORMAND, architecte, 4bis, rue Leperdit 35000 RENNES a fait une proposition de prix en vue d'obtenir la mission de coordonnateur en matière de sécurité et de protection santé du projet de construction

d'un atelier communal.

Le montant de l'offre de prix s'élève à 1 200,00 Euros HT soit 1 435,20 Euros TTC.

■ INDEMNITÉ GARDIENNAGE DE L'ÉGLISE (ANNÉE 2005)

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de maintenir à 136,00 Euros le montant de l'indemnité qui sera versée pour l'année 2005 au prêtre de TINTENIAC chargé du gardiennage de l'église de QUÉBRIAC.

■ URBANISME - CESSION FONCIÈRE POUR LE PROJET DE BOULANGERIE

Dans le cadre de la réalisation de la boulangerie - épicerie de Québriac sous maîtrise d'ouvrage communautaire (Communauté de Communes Bretagne Romantique), la commune doit céder à la Communauté de Communes l'emprise de terrain nécessaire à la construction du commerce.

Cette cession, qui portera sur une

surface approximative de 721 m² prise dans les parcelles cadastrées section D n° 678, 679 et 677, sera effectuée au prix de l'euro symbolique.

Les frais de géomètre ainsi que ceux relatifs à la rédaction de l'acte de vente seront à la charge de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

■ SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2004

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente et commente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Eau Potable.

Le rapport a pour objet de rassembler et de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2004.

Les membres du conseil municipal n'émettent aucune observation particulière sur le rapport présenté.



Séance du 20 janvier 2006

■ CONSTRUCTION D'UN ATELIER COMMUNAL

Validation du Dossier de Consultation des Entreprises et lancement de l'appel d'offres pour le marché de travaux.

Rappel : Le projet porte sur la construction d'un bâtiment dans une zone prévue à cet effet. Il sera desservi par une voie nouvelle à réaliser depuis la route départementale n° 81 (rue de la Liberté). Le projet fait apparaître un ensemble immobilier de 461 m² en bois avec un bardage bac acier sur les différentes façades, comprenant :

- Un hangar
- Un local de rangement petit matériel
- Un local de rangement du matériel des associations
- Un local produits dangereux
- Un bureau
- Vestiaires pour les agents

Le montant prévisionnel du programme des travaux approuvé par délibération du conseil municipal le 16 septembre 2005 fait apparaître un investissement de 202 200,00 Euros HT soit 241 831,20 Euros TTC, y compris les honoraires du maître d'œuvre.

■ AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS CENTRAUX

Validation du Dossier de Consultation des Entreprises et lancement de l'appel d'offres pour le marché de travaux.

Le projet porte sur la construction d'un parking de 77 emplacements qui desservira les futurs aménagements du secteur : le complexe commercial (maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Bretagne Romantique, les huit logements locatifs (maîtrise d'ouvrage de l'Office Public d'Aménagement et de Construction 35) ainsi que le groupe scolaire déjà existant.

Les travaux sont répartis en un lot comprenant trois parties :

- Terrassement - voirie
- Réseaux d'assainissement eau potable - fourreaux
- Espaces verts

Le montant prévisionnel du programme des travaux fait apparaître un investissement de 273 510,00 Euros HT, y compris les honoraires du maître d'œuvre.

■ PROJET DE VALORISATION DU CANAL D'ILLE ET RANCE

Approbation de la convention de partenariat entre la commune de QUÉBRIAC et la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

La communauté de Communes Bretagne Romantique a décidé de réaliser en qualité de maître d'ouvrage des aménagements intégrant des équipements légers sur 6 sites situés le long du Canal d'Ille et Rance dont celui de la Gromillais à QUÉBRIAC.

L'objectif de cette opération est de développer et de structurer l'accueil des différents usagers (promeneurs, plaisanciers, pêcheurs, etc...). Ces aménagements seront intégrés dans le paysage afin de préserver l'environnement naturel et la mise en valeur du Canal.

Afin de mener à bien cette opération, les 6 communes concernées ont été consultées sur l'aménagement de leur site et leurs souhaits ont été pris en compte dans l'Avant Projet Détaillé validé le 17 novembre 2005 par le conseil communautaire.

Le partenariat entre les communes et la Communauté de Communes Bretagne Romantique se traduit également par des participations financières des communes au travers des fonds de concours.

Il en résulte que le montant total des travaux estimés à l'Avant Projet Définitif sur le site de la Gromillais est de 49 196,00 Euros HT. La participation communale (estimée en phase APD) est de 13 326,75 Euros HT.

■ ACQUISITION D'UN TRACTEUR TONDEUSE

Pour les besoins du service technique, il est devenu nécessaire d'acquérir un tracteur tondeuse.

Après étude des différents devis, il est proposé de retenir l'offre de la société CBM (Centre Bretagne Motoculture) ESPACES VERTS de Pacé (John Deere) pour l'achat



d'un tracteur tondeuse modèle 1565 (36 cv) au prix de 25 513,37 Euros HT (30 513,99 Euros TTC) et d'un mulching coupe 62 au prix de 3 020,90 Euros HT (3 613,00 Euros TTC).

■ Convention de partenariat concernant la gestion et l'animation jeunesse

Monsieur Alain BILLON, adjoint au Maire, présente au conseil municipal l'avenant N° 2 à la convention de partenariat entre la commune de QUEBRIAC et Familles Rurales 35 concernant la gestion et l'animation jeunesse.

Il est convenu de poursuivre la

convention passée cet été dans l'attente que le SIVU ANIM'6 Enfance Jeunesse acquiert la capacité employeur (au niveau juridique et administrative), lui permettant d'embaucher un animateur.

Cet avenant à la convention initiale a pour finalité de permettre la continuité des animations jeunesse de cet été 2005 et ce, pour la période de janvier à février 2006.

Par cet avenant, la commune de QUÉBRIAC, initiatrice de cette politique jeunesse et des services proposés aux familles, décide de prolonger la mission d'animation et de gestion confiée à Familles Rurales 35, sous couvert des orientations prises par le comité de pilotage.

Les frais liés à la convention et à la charge de la commune de QUÉBRIAC, sont établis comme suit :

- facturation des heures effectuées par l'animateur pour les animations jeunesse, selon les charges calculées au réel.
- frais de gestion assurés par Familles Rurales 35, soit un forfait de 25,00 Euros pour la période.

■ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Composition d'un groupe de travail chargé du comice agricole :

Jean-Claude GOUPIL
Louis DENOUIL
Annick MARION
Jean-Claude HOUITTE

Séance du 03 mars 2006

■ VOTE D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION " QUEB'RANDO "

- Considérant que l'association " QUEB'RANDO " utilise son propre matériel pour l'entretien des sentiers de randonnées de la commune,

- Décide d'accorder une subvention exceptionnelle au profit de ladite association d'un montant de 109,00 Euros.

■ SOUTIEN À LA SUBDIVISION DE LA DDE DE COMBOURG

Monsieur le Maire informe le

conseil municipal que les services de la Direction Départementale de l'Équipement va procéder à une réorganisation de ses services en Ille et Vilaine. La nouvelle organisation sera structurée par lien avec le territoire du Pays et une implantation de la future subdivision de l'État est prévue à Saint-Malo.

Le conseil municipal souligne tout l'intérêt qu'il attache aux services de proximité dont la subdivision de l'Équipement de Combourg.

Le maintien de l'implantation actuelle est justifié de façon à :

- permettre aux usagers de nos

communes rurales de bénéficier de renseignements de proximité,

- assurer l'instruction des permis de construire et des demandes d'urbanisme au plus près des administrés,

- conserver l'appui technique et réglementaire indispensable aux élus des communes rurales.

Compte tenu de ces éléments et en considérant le développement actuel de notre secteur à mi chemin entre RENNES et SAINT-MALO, le conseil municipal, à l'unanimité, demande le maintien de la subdivision de la DDE à COMBOURG.



Séance du 31 mars 2006

■ FISCALITÉ - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION (ANNÉE 2006)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, fixe les taux d'imposition de l'année 2006 comme suit :

	BASE	Taux votés	Produits
Taxe Habitation	774 600	14,00%	108 444
Taxe Foncière (bâti)	511 500	15,00%	76 725
Taxe Foncière (non bâti)	85 900	38,41%	32 994
	1 372 000		218 163 euros

■ FINANCES - BUDGET

2006 CAISSE DES ECOLES VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION COMMUNALE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote une participation financière au profit du budget de la CAISSE DES ECOLES d'un montant de 13 800,00 Euros.

■ FINANCES - BUDGET

2006 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION COMMUNALE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote une participation financière au profit du budget du CENTRE

COMMUNAL D'ACTION SOCIALE d'un montant de 8 000,00 Euros.

■ FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2006 : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Budget de FONCTIONNEMENT

Evol. / 2005	DEPENSES		RECETTES		Evol. / 2005
+	Caractère Général	178 310	Services	160 300	+
+	Charges de Personnel	211 150	Taxes	218 163	+
-	Gestion courante	140 180	Dotation Communautaire	31 000	+
+	Contributions	46 780	Dotation Etat	158 286	Idem
Idem	Subventions	15 000	Dotation Solidarité Rurale	16 080	Idem
-	Intérêts d'emprunts	33 750	Fonds Taxe Professionnelle (Etat et I&V)	74 000	Idem
+	Virement à Investissement	163 313			
		738 603		738 603	

Ce budget de fonctionnement appelle quelques commentaires. On remarque que les dépenses augmentent globalement, hormis celles sur lesquelles la municipalité peut agir directement : la gestion courante ou les intérêts d'emprunt (remboursement, renégociation, différé d'investisse-

ment). Par ailleurs, pour les recettes, les dotations, hormis celle de la Communauté de Communes, stagnent ou diminuent. La commune a décidé d'augmenter les taux de taxes locales de 1% (voir tableau plus haut). En effet, après des augmentations annuelles faibles de 0,25% par an,

et compte tenu de l'évolution faible de nos recettes mais fortes de nos dépenses, nous devons optimiser nos ressources. Il s'avère cependant que nous sommes toujours en deçà des moyennes locales au regard de la taille de la commune.



Budget INVESTISSEMENT (Extraits)

DEPENSES		RECETTES	
Emprunts	65 520	Vente (Pile ou Face)	90 000
Zone Services Publics (Parking Boulangerie)	323 677	Emprunt (+Subv. 30 000)	300 000
Terrain de foot (réserve)	22 198		
Bibliothèque	176 185	Emprunt (+Subv. 50 000)	126 000
Atelier Communal	241 893	Emprunt (+Subv. 53 000)	167 100
Voirie	54 000	Virement Fonctionnement + Excédent Capitalié	268 329
Etudes PLU (solde)	15 851		

Pour le budget d'investissement, certains décalages de 2005 se retrouvent sur 2006. Ainsi, le budget réel est de + de 1 million d'euros.

Ces budgets ont fait l'objet de commentaires lors de la réunion publique du 12 mai. Le document de présentation est disponible

sur internet à l'adresse : <http://www.quebriac.fr>

■ FINANCES SUBVENTIONS 2006

Le conseil municipal vote les subventions et participations pour l'année 2006 au profit des associations et divers organismes extérieurs.

BENEFICIAIRES	2006
Etoile Sportive Québécoise	543 €
Comité des Fêtes du Grand-Bois	370 €
Gymnastique Volontaire Québécoise	108 €
Club des Retraités de QUEBRIAC	131 €
Association des Jeunes Québécois	99 €
A.C.C.A	241 €
A.C.P.G / C.A.T.M	360 €
Amicale des Parents d'Elèves (QUEBRIAC)	131 €
Association QUEBRIAC/MARPOD (Roumanie)	131 €
Association VIRUS DANCE	99 €
Association LE CERCLE D'ILLE ET RANCE	100 €
Association QUEB'RANDO	92 €
Association LES TOUCH'A'TOUT	172 €
Association "TOUS ENSEMBLE CONTRE LA MUCO"	82 €
Association "AUDREY"	82 €
Association "LA FARANDOLE"	82 €
Association "AU BOIS DES LUDES"	50 €
Association "Courir à Tinténiac - Québriac"	51 €
Association Etudes Historiques du canton de Hédé	96 €
Comité de Jumelage de Tinténiac et du Pays de la Donac	250 €
FNATH (section HEDE/TINTENIAC)	17 €
Association LES DAUPHINS (MAPA de HEDE)	55 €
Association Loisirs et Plein Air (repas des aînés canton de Hédé)	53 €
Union Sportive du Linon SAINT-DOMINEUC	552 €
A.D.M.R (secteur de TINTENIAC)	180 €
Centre Régional de Lutte contre le Cancer	74 €
Comité contre les Maladies Respiratoires	35 €
Association des Paralysés de France	35 €



Association Valentin Haüy	35 €
Association Les Papillons Blancs	35 €
Association La Croix d'Or	35 €
A.N.P.I.H.M	35 €
Les Pupilles de l'Enseignement Public	30 €
Secours Catholique	37 €
Secours Populaire	37 €
Institut Médico Educatif Gay Fleury	37 €
Comice Agricole du canton de HEDE	810 €
Centre de Loisirs Hédé/Tinténiac	3 821 €
Ecole Notre Dame de Tinténiac	1 200 €

Association des Maires d'Ille et Vilaine	290 €
Conseil des Communes d'Europe	176 €
ARIC	380 €
Solidarité 35 Roumanie	100 €
Les Clochers Tors d'Europe	106 €

■ FINANCES

PARTICIPATION SÉJOURS CULTURELS (ANNÉE 2006)

Dans le cadre des aides accordées par la commune pour l'organisation des séjours linguistiques et culturels par les établissements scolaires, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, fixe à (23 Euros) par élève la participation communale.

■ VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE AU PROFIT DU SIVU " ANIM'6 "

Le conseil municipal a décidé d'adhérer au SIVU " ANIM'6 " créé par arrêté préfectoral en date du 19 octobre 2005 et ayant pour vocation, dans le cadre des contrats Enfance et Temps Libres signés avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine et la Mutualité Sociale Agricole, de développer et de coordonner les

projets enfance et jeunesse des collectivités adhérentes.

A cet effet, Monsieur Alain BILLON présente au conseil municipal le projet de convention financière à intervenir entre la commune de QUEBRIAC et le SIVU " ANIM'6 " Enfance Jeunesse.

La convention prévoit le versement d'une participation financière d'un montant de 13 779,23 Euros.

■ PROGRAMME VOIRIE 2006

Sur proposition de Monsieur Michel POIRIER, adjoint au Maire chargé de la voirie communale, le conseil municipal, à l'unanimité approuve le programme de travaux d'investissement 2006 sur les voies communales et rurales, à savoir :

VC de " La Ville Hulin ", surface totale 7 758 m², pour un montant

de 44 298,74 Euros HT
VC de " La Tenue " (1ère partie), surface totale 1 095 m², pour un montant de 4 661,75 Euros HT
CR de " Ringadan ", surface totale 345 m², pour un montant de 830,50 Euros HT

■ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ACHAT DE LIVRES ET DE PÉRIODIQUES ANNÉE 2006

Budget Livres pour une somme de 4 000,00 Euros .

■ TARIFS DES INSERTIONS PUBLICITAIRES DANS LE BULLETIN COMMUNAL

Sur proposition de la commission " information - communication ", le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, fixe les tarifs des insertions publicitaires dans L'ÉCHO QUÉBRIACOIS comme suit :



1 / 12 page	8 x 4	40 euros
1 / 6 page	8 x 8	70 euros
1 / 6 page	18 x 4	70 euros
1 / 4 page	12 x 8	90 euros
1 / 3 page	18 x 8	110 euros
1 / 2 page	18 x 12	150 euros
1 page	24 x 18	260 euros

Les tarifs précités ont été présentés dans l'ECHO de Janvier 2006 et seront appliqués à partir de l'ECHO de Juillet 2006..

■ URBANISME VENTE DE LA PROPRIÉTÉ DU GRAND BOIS (EX " PILE OU FACE ")

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il a reçu de Monsieur LE ROUSIC Yvon et de Madame CARRÉ - LE ROUSIC Julie, demeurant 7 rue de la Beauvairie 35520 LA MEZIERE, un engagement d'achat de la propriété communale du Grand Bois.

Situation : La propriété est située au village du Grand Bois et cadastrée section E n° 639 et 640.

Désignation : Maison ancienne à rénover comprenant au RDC 2 pièces et une grande salle ; au 1er étage 3 chambres et salle de bains;

autre partie comprenant 1 pièce avec cheminée / cellier / coin chaufferie. Terrain délimité par un plan dressé par le cabinet HAMEL, géomètre expert.

Le prix de vente de la propriété est fixé à quatre vingt dix mille Euros (90 000,00 Euros).

■ AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS CENTRAUX ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du rapport qui a pour objet de présenter le marché à passer en vue de réaliser les travaux d'aménagement des espaces publics centraux.

Le projet porte sur la construction d'un parking de 77 emplacements qui desservira les futurs aménagements du secteur : le complexe commercial (maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Bretagne Romantique), les huit logements locatifs (maîtrise d'ouvrage de l'Office Public d'Aménagement et de Construction 35) ainsi que le groupe scolaire déjà existant.

Les travaux ont été estimés à 259 202,50 Euros HT par le bureau d'étude (SCP CHOZE-NOUX) chargé de la maîtrise d'œuvre du projet.

Entreprise LEHAGRE
239 680,00 Euros HT soit
286 657,28 Euros TTC

Séance du 28 avril 2006

■ INTERVENTION DE MONSIEUR HERVÉ REQUIER CHEF D'AGENCE GAZ DE FRANCE

La commune de QUÉBRIAC s'engage pour 30 ans auprès de Gaz de France pour un contrat de concession qui permettra aux habitants de vivre au gaz naturel.

Gaz de France alimentera QUÉBRIAC à partir du réseau existant desservant Tinténiac.

- L'alimentation de la commune de QUÉBRIAC se fera en privilégiant la coordination avec d'autres travaux.

- Avant le début du chantier, Gaz de France et la municipalité organiseront une réunion publique d'information de la population sur le contenu du projet et les condi-

tions de raccordement au réseau de distribution.

- La première estimation des travaux porte sur la construction d'environ 3 500 mètres de canalisations pour un montant de 150 000,00 Euros.

La desserte en gaz naturel de QUÉBRIAC avait été étudiée par le passé. Les nouveaux lotissements prévus sur la commune et les projets en cours ont relancé le projet de desserte en gaz naturel.



Le contrat de concession sera signé le lundi 22 mai 2006 par Monsieur le Maire et Monsieur Michel PRADIGNAC, Directeur de Gaz de France Réseau Distribution Ouest Atlantique, en présence de Monsieur Denis RIEFFEL, Directeur d'EDF Gaz de France Distribution Ille et Vilaine.

■ AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE AVENANT N° 1 AU MARCHÉ BERHAULT (LOT GROS ŒUVRE)

Objet de l'avenant :

L'avenant a pour objet la réalisation de linteaux béton avec poteau en façade suite à un vice caché découvert à la démolition.

Economie générale du marché :

Le présent avenant d'un montant de 3 841,43 Euros TTC porte le montant du marché de 45 085,84 Euros TTC à 48 927,27 Euros TTC, ne modifiant pas l'économie générale du marché.

■ RENTRÉE SCOLAIRE (ANNÉE SCOLAIRE 2006/2007)

En prévision de la rentrée scolaire 2006/2007, Monsieur le Maire donne au conseil municipal une information sur les effectifs prévus.

3 points font l'unanimité des membres du conseil municipal, à savoir :

- Tous les enfants ayant 3 ans avant le 1er janvier 2007 et résidant sur la commune seront accueillis à l'école. Les enfants de moins de 3 ans ne seront accueillis qu'en fonction des places disponibles.
- Une classe mobile a été réservée pour organiser au mieux la répartition des classes.
- Accord de principe pour lancer une étude pour la construction d'un restaurant scolaire (une première esquisse va être demandée à un architecte).

■ VENTE D'UN TERRAIN À LA SOCIÉTÉ PIG'INS

La société Pig'Ins et la SCI Le Pré envisagent de construire un entrepôt d'environ 1 000 m² dans le prolongement du bâtiment existant.

Pour ce faire, la société Pig'Ins et la SCI Le Pré souhaitent acquérir une parcelle communale d'environ 5 000 m² bordant la zone artisanale de Rôlin.

Le conseil municipal émet un accord de principe à cette demande.

■ MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL AU PROFIT DU SIVU " ANIM'6 ENFANCE JEUNESSE "

Le conseil municipal a décidé de mettre à disposition du SIVU " ANIM'6 Enfance Jeunesse " un lieu d'accueil dans la salle polyvalente de la Nouasse.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de convention à intervenir entre la commune de QUEBRIAC et le SIVU " ANIM'6 Enfance Jeunesse", afin d'en fixer les conditions.

■ VENTE DE BOIS

Sur proposition de Monsieur POIRIER Michel, adjoint au Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs de vente de bois suivants :

Nom et Prénom	Adresse	Montant
BOUDER Jean-Félix	La Ville Geffrend 35190 QUEBRIAC	40,00 Euros
PYRON Jean-Pierre	La Bourdonnière 35190 QUEBRIAC	40,00 Euros
ROCHEFORT David	Saint-Sélic 35190 QUEBRIAC	40,00 Euros
BLANCHARD Daniel	La Ville Geffrend 35190 QUEBRIAC	40,00 Euros
MANSANAREZ Jean-Michel	1 Rue du Pont Blanc 35190 QUEBRIAC	40,00 Euros
QUENOUILLERE Vincent	6 Rue du Pont Blanc 35190 QUEBRIAC	40,00 Euros
OLLIVIER Alain	4 Rue de la Donac 35190 QUEBRIAC	40,00 Euros

■ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Patrick BOISSIER

• une délégation Roumaine sera présente à QUÉBRIAC du 12 au 19 juillet 2006

- Armand CHÂTEAUGIRON

• information sur l'évolution du site Internet de la commune www.quebriac.fr.



L'INFEau

La feuille d'information sur l'eau potable

2005



SYNDICAT DE LA REGION DE TINTENIAC - BECHEREL

(Extrait du rapport annuel 2005 sur le prix et la qualité du service public)

PROVENANCE
4 ressources

QUALITÉ
Excellente

DESSERTE
21 777 habitants

EXPLOITATION
Par la SAUR FRANCE
En affermage

DISTRIBUTION
Un réseau de 751 km
1 001 595 m³ consommés

PRIX
253,48 € pour 120 m³

- Des ressources propres au syndicat : 2 Forages, 1 Puits simple ont fourni 163 340 m³ d'eau traité.
- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 1 320 630 m³ :
 - Spir a fourni 1 320 630 m³.



Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité.



Le Syndicat de la Région de Tinteniac - Becherel regroupe les communes de : BAUSSAINE, BECHEREL, BONNEMAIN, CARDROC, CHAPELLE-AUX-FILTZMEENS, CHAPELLE-CHAUSSEE, HEDE, IFFS, LANGAN, LANGOUE, LANHELIN, LONGAULNAY, LOURMAIS, MEILLAC, MINIAC-SOUS-BECHEREL, PLESDEP, PLEUGUENEUC, QUEBRIAC, SAINT-BRIEUC-DES-IFFS, SAINT-DOMINEUC, SAINT-GONDRAN, SAINT-PIERRE-DE-PLESGUEN, SAINT-THUAL, TINTENIAC, TREVERIEN et TRIMER. Il distribue l'eau à **10 800 abonnés** (+2,89 % par rapport à 2004)



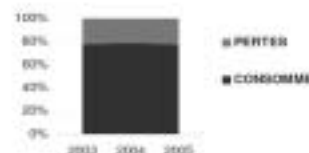
26 communes adhérentes

La société SAUR FRANCE a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.



Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

En 2005 les abonnés domestiques ont consommé 619 912 m³ soit en moyenne **78 litres par habitant et par jour** et les abonnés industriels ou gros consommateurs 381 683 m³, soit un total de 1 001 595 m³ (+1,30 % par rapport à 2004).



Rendement du réseau

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le **rendement du réseau était de 77,1 %** en 2005 (il était de 78,8 % en 2004).

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 253,48 € en 2006 (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2006, toutes taxes comprises hors contre valeur pollution). Soit en moyenne 2,11 €/m³, **en baisse de 1,15 % par rapport à 2005.**



Répartition des montants collectés

Sur ce montant, 59 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 32 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 9 %.



Centre Communal d'Action Sociale

Mairie de QUEBRIAC

Permanence : A. BILLON

Samedi matin de 11h à 12h30. Et sur rendez-vous. Secrétariat : du mardi au samedi de 8h à 12h 30.

Le Centre Communal d'Action Sociale de QUEBRIAC est un lieu d'accueil et de coordination pour l'instruction des dossiers d'aide sociale.

Personnes en difficultés d'emploi : RMI / RMA....

Personnes âgées : aide à domicile, allocation personnalisée à l'autonomie, portage de repas, télé alarme

Logement : prise en charge des demandes de logement social

Santé : couverture maladie universelle

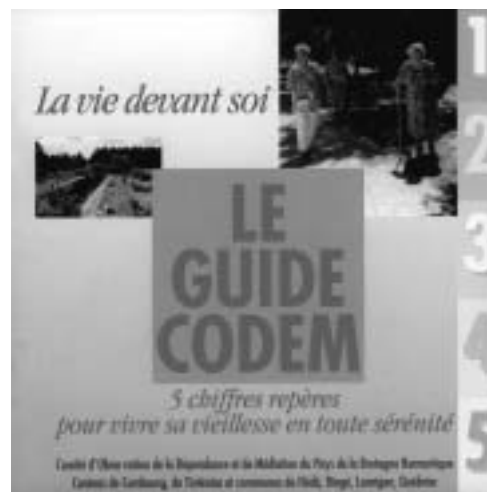
Assistance : démarches administratives,.....

Le CCAS c'est de l'aide facultative : secours d'urgence, prêt de matériel médicalisé.....

C.O.D.E.M. (comité d'observation de la dépendance et médiation).

Le premier guide du codem de La Bretagne Romantique à l'attention des personnes âgées est disponible en Mairie. Vous y trouverez des informations utiles concernant :

- les services à domicile
- l'hébergement
- la vie sociale
- la santé
- les aides financières



A.P.A (allocation personnalisée à l'autonomie)

Information relevant du ministère de la sécurité sociale, des personnes âgées, des personnes handicapées et de la famille

L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie est financée par les conseils généraux qui bénéficient, à ce titre, d'une contribution de l'Etat, destinée à prendre en charge une partie du coût de l'allocation,

Mise en place en 2002 l'Aide Personnalisée à l'Autonomie concernait au plan national 938 000 personnes âgées, au 31 décembre 2005.

Parmi elles, 59% vivaient à domicile et 41% en établissement.

A domicile, le montant moyen du plan d'aide s'élève à 481 euros par mois et 68% des bénéficiaires acquittent un ticket modérateur de 106 euros en moyenne.

En établissement, l'APA correspond à la prise en charge du tarif dépendance, avec un montant moyen s'élevant à 410 euros, dont 67% en moyenne acquittés par le Conseil Général.



PRÉPARATION MILITAIRE MARINE DE RENNES, CYCLE 2006-2007 : INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

Le cycle 2006-2007 de la Préparation Militaire Marine " Enseigne de vaisseau Desgrées du Lou " de Rennes ouvrira début septembre 2006.

La Préparation Militaire Marine s'adresse gracieusement à vous, jeunes gens et jeunes filles de 17 à 23 ans, de nationalité française, titulaires de la JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense), d'un niveau scolaire minimum de seconde et reconnu médicalement aptes.

A travers un premier contact avec la Marine, elle ouvre les portes de la réserve opérationnelle (stages de spécialisation débouchant sur des emplois, dans le cadre d'ESR - Engagement à Servir dans la Réserve - d'une trentaine de jours par an) et citoyenne.

Elle ne constitue pas un passage obligé à l'engagement, qui reste une démarche distincte et volontaire, même si elle procure un gain à l'avancement pour les futurs engagés.

Le cycle comprend :

- Une période échelonnée d'une dizaine de samedis en période scolaire de septembre à mars.
- Une période bloquée de 5 jours à Brest durant les vacances d'hiver.

Les instructeurs réservistes vous dispensent :

- Une formation générale (défense, Marine)
- Une formation militaire théorique et pratique au cours de laquelle vous effectuerez un tir d'initiation au FAMAS.
- Une formation maritime et pratique sur plan d'eau vous préparant en particulier au passage du permis côtier contre le seul paiement des timbres fiscaux.
- Une formation sécurité et formation aux premiers secours dont l'attestation (AFPS) est validée par la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer).

La vocation de la PMM reste avant tout de faire découvrir la Marine Nationale.

La période bloquée à Brest en est un des temps forts avec, selon les disponibilités, une sortie à la mer, pratique des exercices de sécurité, pratique sur plan d'eau, tir d'initiation, examen du permis mer côtier pour ceux qui le désirent, visite de différents bâtiments de guerre ou sites militaires (sémaphores, simulateurs, Atelier Militaire de la Flotte AMF ...)

La PMM c'est enfin la contribution au rayonnement de la Marine Nationale auprès de la Nation par les cérémonies du souvenir (11 novembre), la présentation au fanion en début de cycle, la remise des insignes et brevets en fin de cycle.

Informations et inscriptions

Site web officiel : www.recrutement.marine.defense.gouv.fr, rubrique PMM

Le CIRAM au 02 98 22 15 07 ciram.brest@wanadoo.fr

Le BICM au 02 99 23 46 47 48 bicm.rennes@recrutement.marine.defense.gouv.fr

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du BICM de Rennes

(49, mail François Mitterrand - BP34 - 35998 RENNES - Téléphone : 02 23 46 47 48).





La collecte sélective est arrivée dans le bourg

*N'hésitez pas à demander
vos sacs jaunes (bouteilles et flacons
plastiques, emballages carton,
boîtes de conserve...)
et vos sacs bleus (papiers, journaux,
magazines) ainsi que votre guide de tri à
la mairie.*

www.sictom-tinteniac.fr



LE TRI SÉLECTIF EN PORTE À PORTE ARRIVE DANS LE BOURG

Tous les jeudis à compter du 4 juillet, les riverains du bourg de Québriac, bénéficieront de la collecte sélective des sacs jaunes pour les boîtes métalliques, bombes aérosols, bouteilles ou flacons en plastique, boîtes en carton et briques alimentaires et des sacs bleus pour les papiers journaux magazine (ne pas oublier d'enlever le film plastique qui entoure la publicité ou le magazine).

Les usagers pourront se procurer les sacs à la mairie, effectuer le tri à leur domicile et les sortir la veille au soir devant chez eux au pied de leur bac ordures ménagères.

Cette démarche de recyclage offre un impact environnemental triple :

- limiter la quantité de déchets incinérés
- éviter le gaspillage des matières premières
- réaliser des économies d'eau et d'énergie

Grâce à la mise en place d'une collecte adaptée aux besoins des usagers, la récupération des déchets est valorisée. Ainsi toutes les communes du syndicat participent activement à la préservation du cadre de vie de ses habitants.

CONTACT PRESSE : Anne - Charlotte Rault : 02 99 68 03 15 - 06 77 04 32 65 - sictomdc@yahoo.fr



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 2 septembre en après-midi (14h00 - 18h00) dans les salles de la Nouasse sera organisé un forum de la jeunesse. Parents vous pourrez recueillir des informations utiles pour vos enfants et ados.

LES TOUCH'A'TOUT ASSOCIATION D'ACTIVITÉS MANUELLES POUR ENFANTS DE 6 À 14 ANS

Une nouvelle saison pour notre association, quelque peu perturbée par un problème d'organisation, s'achève.

Le bilan est satisfaisant, et les enfants sont également contents de leurs réalisations. Déco de Noël, calendrier permanent, cœur en feutrine, porte-photos, porte-clefs, sautoir en perles, boîte pour CD, pot à crayons, vases... ont été confectionnés par les 17 enfants inscrits cette année. 13 filles et 4 garçons âgés de 6 à 14 ans, venant de Québriac et des communes environnantes (Tinténiac, la Chapelle aux Fitzméens, Irodouer), ont participé aux ateliers. Cette activité est l'occasion pour les enfants de créer, de découvrir de nouveaux matériaux, de laisser libre cours à leur imagination, mais c'est également un lieu de rencontres et d'échanges pour les enfants.

Pour la prochaine saison, je suis à la recherche de bénévoles sachant bricoler pour m'aider à encadrer les enfants.

Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter au 06 63 24 37 23.

Pour rappel, les cours de 2 heures ont lieu le samedi tous les 15 jours.

Dans l'attente de vous retrouver à la rentrée, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

CAROLE

COMPAGNIE VENT D'ÉTOILE

L'amicale des parents d'élèves remercie vivement Virginie de l'association " Vent d'étoiles " pour avoir animé bénévolement le stand de maquillage à la fête de l'école le 26 juin dernier



L'association "FARANDOLE" pour l'éveil des enfants de 0 à 6 ans



Une nouvelle belle année se termine pour Farandole !

Capacité d'accueil atteinte pour l'espace jeux " Badaboum ", 24 enfants inscrits ainsi que pour le groupe des 3-4 ans de " l'Atelier ", 8 enfants inscrits, 5 pour le groupe des 5-6 ans.

FARANDOLE, c'est :

- l'espace jeux " **BADABOUM** " pour les 0-3 ans
- " **l'ATELIER** " expression manuelle et corporelle pour les 3-6 ans

Espace jeux : enfants, parents, assistantes maternelles, et Brigitte (animatrice) se retrouvent le lundi matin de 9h à 11h45 dans les locaux de la halte-garderie.

L'Atelier : 2 groupes 3-4 ans, 5-6 ans, le mercredi matin tous les 15 jours de 10h à 12h dans les salles de garde-rie et motricité de l'école, ils sont encadrés par Brigitte.

Les enfants ont joué et fait beaucoup d'activités tout au long de l'année, ils ont participé à la " Semaine de l'enfance ", se sont amusés avec PITT le clown à Noël.

L'année s'est terminée avec jeux de piste et pique-nique offert par l'association pour " l'Atelier " le 21 juin. Et pour tous les enfants " Espace jeux " et " Atelier " avec des jeux du " Bois des Ludes ".

Rendez-vous pour la rentrée :

- le lundi 4 septembre pour " l'Espace jeux ",
- le mercredi 6 septembre pour " l'Atelier ",

inscriptions sur place et lors
du forum des associations
le samedi 2 septembre.

Bienvenue à tous ceux
qui viendront rejoindre
" notre Farandole ",
bonnes vacances à tous !

Renseignements :

Odile BORDE

Tél : 02 99 23 09 73





AU BOIS DES LUDES

LUDOTHEQUE



Le dimanche 11 juin, La ludothèque Au Bois des Ludes a organisé une randonnée ludique familiale. Mener via un fléchage depuis le bourg de Québriac jusqu'au lieu tenu secret de départ de la balade, les familles, une trentaine soit 90 personnes, sont arrivées sur le site du vieux moulin entre 10h et 11h. Accueillis par les bénévoles de l'association, ils se sont vu remettre une carte d'itinéraire qui les a conduits à travers landes, bois et ruisseau vers des jeux « nature » fort appréciés : la descente en rappel, le bûcheron aveugle et autre partie de pêche ont ponctué la balade et ravi les grands comme les petits. Au terme de cette balade, un buffet biologique était servi sur de grandes tablées où les jeux prenaient encore une vaste place. Durant l'après-midi, sous un soleil de plomb, les joueurs ont continué à tester jeux surdimensionnés ou jeux de table. Nombreux furent ceux qui recommencèrent une nouvelle fois la balade ludique... Au vu de ce succès, une seconde édition est d'ores et déjà programmée dans les chemins de Saint-Symphorien le dimanche 1 Octobre à partir de 10h.

Et prochainement sur Québriac : Les Jeux sont Fées !

© Après-midi ludique : des jeux de lutins, monstres, sorcières et autres fantômes pour tous (de 2 à 102 ans) ainsi qu'un jardin ludique pour les plus petits.

Samedi 14 octobre de 16h à 20h à la salle polyvalente de Québriac.

Entrée : 3 € par famille.

Petite restauration sur place (goûter, assiettes apéritives...).

Renseignements et Inscriptions 02.99.23.05.53

auboisdesludes@wanadoo.fr et sur le site www.auboisdesludes.com

Ludiquement Votre !



ETOILE SPORTIVE QUEBRIACOISE

Une nouvelle saison s'est écoulée avec regret pour le club qui s'est vu remettre la démission de son président avant la fin du championnat.

Tous les membres du bureau le remercient pour tout le temps qu'il a pu donner au club.

Cette année fut encore très bonne pour nos équipes de jeunes qui représentent aujourd'hui 50% des licenciés du club soit 70 licenciés jeunes.

Tous dans chacune de leur catégorie on fait un très bon championnat et en particulier notre nouvelle équipe de -13 ans qui a vu renaître le jour cette saison, équipe qu'il n'y avait plus depuis plusieurs années.

En seniors, une nouvelle saison difficile pour les 3 équipes avec un effectif qui reste toujours limite avec l'équipe A qui termine 7ème de son groupe en faisant une saison moyenne, l'équipe B qui avec beaucoup de difficulté évite la descente lors du dernier match du championnat et l'équipe C termine 8ème avec un effectif trop juste.

Quant aux vétérans, ils terminent derniers de leur groupe.

La saison s'est terminée le samedi 27 mai 2006 avec sa traditionnelle assemblée générale qui fut cette année, CATASTROPHIQUE, avec la participation de 3 seniors et aucun parent de jeunes !!!

On se pose la question pour savoir si ces personnes qui n'étaient présentes (joueurs et parents de jeunes joueurs) se sentent concernées à la bonne vie de notre club alors que la jeune pousse est bien présente et qu'une telle réunion est si importante pour nous pour mener à bien la vie du club, c'est donc avec difficulté qu'un bureau a été mis en place comme suit :

PRESIDENT : GAUTIER Yves - TEL : 06.74.74.51.25 - **VICE PRESIDENT** : HUARD Eric (responsable jeunes) TEL : 02.99.68.16.58 - **SECRETAIRE** : MAIGNE Gaétan - TEL : 02.99.23.08.71 - **SECRET. Adjoint** : MAIGNE Vincent - **TRESORIER** : MAIGNE Albert - TEL : 02.99.68.11.21 - **TRESOR. Adjoint** : ROCHEFORT Philippe

MEMBRES :

BOUETIER Dominique ; HESLAN Hervé ; FAYET Denis ; LEJARD Gilles ; HIRRET Aurélie ; MONNIER Cédric ; LARDOUX Yvonnick.

Pour tous renseignements et inscriptions de nouveaux joueurs seniors et jeunes veuillez contacter MAIGNE Gaétan ou HUARD Eric. (Voir N° tel ci-dessus)

DATE A RETENIR :

Début août 06 : REPRISE des entraînements seniors

7 octobre 06 : CHOUCROUTE

10 septembre 06 : REPRISE du championnat

février-mars 2007 : CONCOURS DE BELOTE



Équipe -13 ans

Le secrétaire



ETOILE SPORTIVE QUEBRIACOISE - Section Jeunes



Le bilan de la saison pour les jeunes de l' ESQ est plutôt positif.

Les débutants ont terminé la saison en participant à la journée départementale qui, cette année, se déroulait à Saint Gilles. Les joueurs ont pu montrer, tout au long de la journée et malgré la chaleur, leur qualité de jeu. Le pique-nique à l'ombre des arbres a été apprécié par les enfants et les parents qui les avaient accompagnés.

Pour clôturer la journée, les 3200 débutants ont formé un cœur aux couleurs de notre équipe de France en signe de soutien et se sont vu remettre une médaille et un sac à dos rempli de cadeaux des différents sponsors.

En poussin, deux équipes étaient engagées cette saison.

L'équipe A a terminé deuxième de la Poule B et l'équipe B a terminé troisième de la Poule C.

Lors du tournoi des éducateurs de Tinténiac- St Domineuc, l'équipe a remporté la finale des vaincus. Toutes mes félicitations.

Pour les benjamins, la saison a été plus difficile mais ils terminent tout de même à la sixième place après avoir battu Pontorson - 1er du groupe par 1 à 0.

Les moins de 13 ans en entente avec Vignoc-Hédé-Guipel on fait une saison satisfaisante.

La saison prochaine ESQ engagera sa propre équipe moins de 13 ans.

Je remercie tous les dirigeants de chaque équipe pour leur dévouement ainsi que tous les parents qui ont participé durant la saison aux déplacements de nos jeunes joueurs.

Bonnes vacances à tous
Le responsable Jeunes
Eric Huard
02 99 68 16 58

Information :

Le club de l' E.S.Q. recherche pour la prochaine saison, des bénévoles pour aider à l'encadrement des jeunes le mercredi après-midi et le samedi matin et après-midi. Les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès des dirigeants du club.



ENSEMBLE CONTRE LA MUCO !

LA MUCO, VOUS CONNAISSEZ ?

Muco, mucoviscidose, cela vous dit certainement quelque chose, mais quoi au juste...

La mucoviscidose est la maladie génétique grave la plus fréquente de l'enfance dans notre pays. Cette maladie se traduit par une insuffisance respiratoire sévère et évolutive et des troubles digestifs permanents. Aujourd'hui, on ne sait toujours pas la guérir. Cependant, l'espérance de vie moyenne est passée de 7 ans en 1965 à 40 ans aujourd'hui.

Plus de 2 millions de français sont, sans le savoir, porteurs sains du gène déficient de cette maladie. Depuis quelques années, le dépistage à la naissance est systématique afin de permettre une prise en charge précoce et d'améliorer les chances de survie des enfants atteints. Chaque jour, des séances de kiné respiratoires, des prises de médicaments, des aérosols et parfois des perfusions permettent de retarder l'issue fatale. Plus le temps passe, plus les traitements deviennent longs, contraignants et fatiguants. Et malgré tout, quand plus rien n'est possible la seule alternative reste la greffe cœur-poumon avec toutes les conséquences et les risques que cela engendre.

L'association " Vaincre la Mucoviscidose ", reconnue d'utilité publique et membre du Comité de la Charte " Donner en Confiance ", finance depuis 1965 des actions liées à la recherche, aux soins, au soutien des patients ou à la communication sur cette maladie. Depuis cette époque, grâce aux efforts de tous, les avancées ont été plus que significatives. Mais ce formidable progrès statistique ne doit pas masquer la triste réalité humaine des familles frappées par le pire des deuils : la perte d'un enfant.

Et surtout, il reste bien des obstacles à franchir. Certes, les progrès de la médecine font reculer cette maladie ainsi que bien d'autres tous les jours. Mais pour cela, il faut de l'argent. Sans financement rien n'avancera, au contraire, tout s'arrêtera. Sans vous, l'espoir de ces familles, regardant grandir leurs enfants en admirant leur courage et malgré tout leur joie de vivre, se disloquera dans la douleur... Sans vous autant demander à un menuisier de faire un meuble sans lui fournir le bois...

Vous, c'était 17 000 € en 2002 et plus de 18 500 € en 2004 uniquement sur le site de QUEBRIAC. Ces sommes ont été intégralement reversées à l'association " Vaincre la Mucoviscidose ".

Cette année comme chaque année paire, la commune de Québriac accueillera la Virade de l'Espoir. Ce sera le dimanche 24 septembre, avec au programme des randonnées (à pied, à cheval, à vélo, à moto), des bap-têmes de poneys, de 4x4, de quads, différentes animations pour petits et grands, la possibilité de se restaurer sur place et bien sûr un concert gratuit avec plein de surprises.

Pour les malades et leur famille, la muco c'est tous les jours ; elle ne connaît ni vacances ni week-end. La virade, c'est seulement une fois par an, et ce jour là entre tous, nous avons besoin de vous pour qu'un jour enfin, nous puissions oublier définitivement la mucoviscidose.

Alors nous comptons sur vous, sur le site de la salle polyvalente de Québriac dès 9h00 le dimanche 24 septembre.

**La Présidente,
Roseline LEBULANGER**



QUEB'RANDO



Le dimanche 10 septembre, l'association QUEB'RANDO organise sa 7^{ème} randonnée pédestre et équestre sur la commune de QUEBRIAC.

Départ des randonnées à 9h30, rendez-vous à l'étang des Noës (fléchage à partir du bourg)

Plusieurs boucles seront proposées avec accompagnateurs.

Restauration possible sur place.

Le pot du randonneur vous sera offert.

Au cours de cette journée où la convivialité sera à l'honneur, vous pourrez apprécier la beauté de nos chemins et évaluer le travail de débroussaillage et de nettoyage de nos membres avec le vif soutien de la municipalité.

N'oubliez pas d'inviter votre famille et vos amis pour leur faire partager cette journée de plein air et de bonne humeur.

Dans le prochain numéro de l'Echo Québécois, vous trouverez le compte rendu de toutes les activités de l'année 2006.

Le bureau.

COMITÉ DES FÊTES DU GRAND BOIS

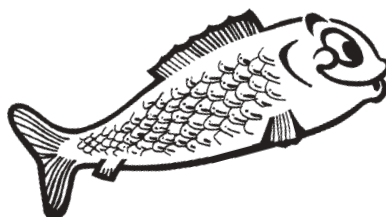


Chers amis,

Notre pêcheurie du 8 mai a connu cette année une petite baisse au niveau des pêcheurs, une trentaine de participants étaient en effet au rendez-vous.

Toutes nos félicitations aux pros et aux chanceux ! Tous nos remerciements à nos fidèles bénévoles dont nos sympathiques "grilleurs".

Nous vous donnons rendez-vous pour notre traditionnelle fête du 15 août prochain et comptons sur la présence et tout le dynamisme de tous nos bénévoles pour que cette année encore, nous connaissions le succès habituel.



A bientôt et bonnes vacances.

Le bureau

LES QUEBRIACOIS A L'HONNEUR



Les enfants de la commune sont de plus en plus nombreux à participer à la Chasse aux œufs organisée depuis plusieurs années par Monsieur Francis LEGOURD, le lundi de Pâques.

Aux noms de tous les enfants un grand merci Francis pour votre générosité.

La municipalité

Garage Automobile
GARAGE AD
GARAGE ROBERT ET BOLIVAL
Neuf & Occasion
Réparation toutes marques

ZA ROLIN - 35190 QUEBRIAC
Tél. 02 99 68 08 75 - Fax 02 99 68 14 33

Alain Billon
Atelier de Menuiserie en Sièges Anciens

Fabrication et Restauration
Bois naturel - Peinture à l'ancienne
Cannage - Paillage Artisanal

La Gerdais - 35190 QUEBRIAC
Tél: 02 99 68 00 42 - E-mail : alain.billon3@wanadoo.fr



CLASSE 6 - 1976



1^{er} RANG EN HAUT - DE GAUCHE À DROITE : Michelle Lardoux, Claude Guérin, Marie Thérèse Besnard, Clément Régnauld, Jacqueline Delahais, Régine Chantreux, Pierrot Peuvrel, Joëlle Pigeon.

2^{ème} RANG : André Belan, Amand Besnard, Raymond Boursault, Joseph Delahais, André Clotus, Denis Pellan, André Coignard.

3^{ème} RANG : Henri Letout, Jean Le Baron, M. Poyail, Anne-Marie Bouquillon, Marcel Levrelle, Yvonne Lamarre, Armand Chateaugiron, Yvonne Peuvrel, Jules Heurtier.

4^{ème} RANG : Marie Pinsard, Alfred Prot, Marie Britot, François Britot, Yves Launay, (Maire) Maurice Pigache, Marie Clotus, M. Langevin, Ernestine Dupuis, Ernest Dupuy.

5^{ème} RANG : Patricia Delahais, Laurence Legendre.